RENAISSANCE · FAMILLE ET PROCHES · CONFLIT D'INTÉRÊTS

Karl Olive

Député, ancien maire de Poissy — affaire Le recrutement de son fils

CONDAMNÉS, RECOURS POSSIBLE OU EN COURS

Reconnus coupables par un tribunal ou une cour, mais la décision peut encore être contestée, ou nous n'avons pas pu confirmer qu'elle est définitive. Présumés innocents tant qu'elle ne l'est pas.

Ce qui est reproché

A participé, comme maire, au recrutement de son fils par un montage qui contournait les règles de nomination.

Où en est la justice

> **Prise illégale d'intérêts : huit mois de prison avec sursis, sans inéligibilité. Il a fait appel. Présumé innocent.**

Source

TRIBUNAL JUDICIAIRE DE VERSAILLES, 18 NOVEMBRE 2024

Notre règle : une affaire n'entre dans ce dossier que si une décision de justice, une procédure officielle ou un rapport public en atteste. Tant qu'une condamnation n'est pas définitive, la personne est présumée innocente. Quand quelqu'un est relaxé, on le dit aussi. État au 2 novembre 2026. Une erreur, une décision plus récente ? Écrivez à contact@partirealiste.fr, on corrige.
partirealiste.fr/scandales